



## ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88  
agl@aglouvain.be ■ [www.aglouvain.be](http://www.aglouvain.be)

### Procès verbal de la Commission électorale du 22 février 2018

#### Personnes présentes :

Pour le vice-recteur aux affaires étudiantes : Florence Vanderstichelen  
Pour l'administration des affaires étudiantes : Isabelle Groessens,  
Pour les membres du personnel : Geoffrey Willems, Edouard Cuvelier  
Pour les représentants étudiants : Hugues Annoye, Tanguy Massin, Marie Charue.

#### Ordre du jour

1. Approbation du PV du 6 février
2. Détermination du nombre de sièges aux différents scrutins
3. Information de la part des médiatrices
4. Charte des élections, préparée par les étudiants
5. Validation du crédit financier donné aux listes par l'AGL
6. Communication avec les sites
7. Communication de l'AGL à propos des élections
8. Divers

1. Approbation du PV

Le PV de la réunion du 6 février est approuvé

2. Détermination du nombre de sièges aux différents scrutins

Conseil AGL :

FACULTES	NB ETUDIANTS	SIEGES sans doc	SIEGES avec doc
CGEI			4
AGRO	989	1	2
DRT	2.383	3	3
EPL	2.132	3	3
ESPO LLN	4.991	5	5
ESPO Mons	546	1	1
FASB	1.427	2	2
FIAL	2.084	3	3
FSM	1.872	2	2
FSP	574	1	1
LOCI Saint-Gilles	591	1	1
LOCI LLN	180	1	1
LOCI Tournai	502	1	1
LSM LLN	1.332	2	2
LSM Mons	888	1	1
MEDE	4.631	5	6
PSP	2.953	3	3
SC	1.240	2	2
TECO	75	1	1
40 sièges facultaires			
40 sièges universitaires			

Entre 0 et 4 sièges CGEI	
Entre 80 et 84 sièges au Conseil AGL	

### Conseil de fac

AGRO	12
DRT	18
EPL	28
ESPO	27
FASB	12
FIAL	31
FSM	16
FSP	13
LOCI	30*
LSM	21**
MEDE	79
PSP	17
SC	28
TECO	4

\* Dont 12 du site de Louvain-la-Neuve, 9 du site de Tournai et 9 de Bruxelles

\*\* Dont 14 du site de Louvain-la-Neuve et 7 du site de Mons

### Conseils de site

Mons	élection indépendante
Woluwe	37 sièges
Saint-Gilles	15 sièges
Tournai	20 sièges

### 3. La médiation

**Jeanne Godeau et Anne-Michèle De Jonge**, les médiatrices, ont mis par écrit ce que l'on peut attendre de la médiation (cf. flyer). Le dépliant sera à disposition de l'AGL, afin de le mettre sur le site.

Pistes de réflexion:

- Est-ce que les médiatrices peuvent inviter la partie adverse au conflit : oui, sur base volontaire.
- Lorsque ce sont les listes plutôt que les personnes qui s'affrontent : les têtes de listes sont parfois démunies face à ce problème. Que faire dans ce cas-là ?

Le choix de la personne qui va aller parler au sein de la médiation peut être décidée par les porte-parole des listes. , Puisque la médiation est sur une base volontaire, ils choisiront l'interlocuteur.

Les médiatrices feront des recommandations à la commission après leur expérience.

### 4. Charte des élections

Il faudrait être attentif à ce que les étudiant-es soient rigoureux par rapport à leur mandat, dû au nombre de démissions en cours d'année.

Pistes de réflexion:

- Peut-être en réduisant le nombre de conseillers. Recommandation pour l'an prochain
- Faire un screening du taux de participations aux conseils d'année en année.
- Au moment du vote, faire dérouler la page internet pour qu'ils soient obligés d'au moins lire la charte.
- Reformuler « inciter les étudiant-es à participer... » en « Inciter les étudiants à participer à la publicité des élections et pas seulement à faire de la publicité d'une liste ou d'une personne en particulier ».

Rajouter un point dans intégrité : « Respecter la campagne neutre tant dans son application que dans son esprit »

### 5. Détermination du crédit financier des listes

La commission autorise l'AGL à mettre à disposition de chaque liste un montant financier maximal de **150€ + 6€** par candidats jusqu'à maximum 84 candidats.

Pour les candidats indépendants, un maximum de **50€**.

Les remboursements commencent dès que le nom de la liste est déposé.

### 6. Communication avec les sites

En général, la personne du comité AGL qui est responsable multi-sites se charge de coordonner cela afin d'expliquer aux sites comment ça fonctionne.

## 7. Communication de l'AGL à propos des élections

Le comité aimerait inciter à imprimer des affiches neutres : Dans quelle mesure peut-on obliger les listes à clasher des affiches neutres également ?

## 8. Présentation des résultats

Edouard Cuvelier propose une nouvelle mise en forme pour la publication des résultats. Celle-ci est déjà beaucoup plus lisible que ce qui était publié les années précédentes.

Il reviendra avec une dernière proposition qui tient compte des réactions.

## 9. Divers

- Invitation de l'auditeur : L'auditeur (Edouard Cuvelier) invite tous les étudiants et les chercheurs à participer au travail d'audit.

- Logo UBE : C'est les élections facultaires également, l'UBE réunit tous les BDE, qui réunissent les délégués et conseillers de facultés, il faudrait donc mettre le logo UCL, AGL et UBE sur le calendrier, sur le règlement électoral, sur les affiches de campagne neutre, ainsi que sur le site des élections.

→ Prochaine réunion le 8 mars à 11h.